

ajoute, d'après un *on dit*, que Terric, chassant dans cette forêt, avait vu fréquemment s'offrir à ses regards douze cerfs blancs qu'il n'avait jamais pu atteindre ; qu'à la fin, il avait compris que ces cerfs, recherchant les ruisseaux limpides, étaient évidemment des Chartreux qui se manifestaient à lui par leur vertu, l'innocence de leurs mœurs, la couleur de leurs vêtements et leur soif de Dieu, source intarissable de tous les biens ; que ce miracle se renouvelant de plus en plus fréquemment, il avait senti que c'était un avertissement du ciel, et qu'il devait abandonner la destruction des hôtes des bois, renoncer au monde, construire un temple magnifique dans la forêt et embrasser la règle de saint Bruno !...

1684.

Trois ans après, Guy Allard (1), dans son *Dictionnaire* et sous la rubrique *Ars*, se contente de copier Chorier, mais en l'abrégéant considérablement. Il rapporte, d'après la croyance populaire, que les eaux du lac de Paladru ont submergé Ars, « jusque-là, dit-il, que le peuple *s'est souvent figuré* d'avoir vu des pointes de tours et de clochers, lorsque ses eaux sont basses. » Il est vrai qu'au mot *LACS*, il semble regretter sa réserve et devient plus affirmatif. « Des restes de bâtiments et de masures *qu'on y voit dans quelques endroits* ont fait dire qu'il y a eu autrefois une ville submergée. »

Guy Allard cite de fort anciens titres de la Chartreuse de la Sylve-Bénite dans lesquels il aurait vu figurer cette phrase devenue célèbre : *Urbs Arsa fuit justo Dei judicio submergata*. Suivant moi, cette phrase à effet rappelle terriblement celle du chanoine de Notre-Dame qui revint de l'autre monde pour s'écrier : *Justo Dei judicio condemnatus sum !* et je crains bien qu'en cette occasion, notre légende ne se soit enrichie aux dépens du *maudit*....

(1) *Dict. du Dauphiné*. Edit. de M. Gariel ; Grenoble, Allier, 1864, t. 1, p. 78, et t. II, p. 1.